



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC
05.55.45.63.17
ddp.direction@limoges.fr

DIRECTION
DU DOMAINE PUBLIC

droitsdevoirieapplicablesaux demenagements

**Droits de stationnement applicables aux déménagements
réalisés par les particuliers ou les entreprises
à compter du 1er janvier 2018**

· ***Forfait pour la neutralisation de place(s) de stationnement payant :***

- 5,14€/place/jour si l'emplacement est situé dans une zone de stationnement payant
- Application du forfait au nombre de jours autorisés, et au nombre de places considéré nécessaire lors de l'instruction pour garantir la sécurité des usagers du domaine public